

Le CMAD et l'école

A destination des écoles élémentaires publiques de Quimper

2021-2022

VOUS ÊTES ENSEIGNANT.E À QUIMPER EN CYCLE ÉLÉMENTAIRE ET VOUS AVEZ UNE IDÉE/UNE ENVIE DE PROJET D'ÉDUCATION ARTISTIQUE AVEC VOS ÉLÈVES ? NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS ACCOMPAGNER !

Dans le cadre des missions d'éducation artistique et culturelle du CMAD, vous pouvez bénéficier des interventions de musiciens/enseignants du Conservatoire, spécialistes de la pédagogie artistique en milieu scolaire (musiciens intervenants ou dumistes).

Ils peuvent vous accompagner, depuis la formulation de votre projet artistique musical jusqu'à sa mise en œuvre sur le temps scolaire.

Ils peuvent également vous aider à consolider vos compétences dans ces domaines afin de vous donner plus d'autonomie dans la réalisation de projets musicaux futurs.



Les Interventions en Milieu Scolaire (IMS) des projets co-construits avec les dumistes du CMAD

Quoi ?

Pour construire votre projet **une rencontre préalable avec les dumistes est nécessaire**, merci de prendre contact avec eux pour co-construire votre projet avant de remplir votre fiche de renseignements !

Gaël Giguelay et Kevin Le Bars, dumistes au CMAD :

>> gaël.giguelay@quimper.bzh

>> kevin.le-bars@quimper.bzh

UN DUMISTE, KEZAKO ?

Un dumiste est un musicien intervenant, à la fois pédagogue et artiste, qui détient un DUMI (Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant).

Ce diplôme a été créé par les ministères de la Culture et de l'Éducation nationale en 1984 pour « favoriser l'éducation musicale dans le primaire ».

COMMENT ?

La mise en œuvre de ces projets résulte d'un travail de construction pédagogique coopératif entre vous et le musicien intervenant du Conservatoire.

Elle s'inscrit dans le cadre du projet d'éducation artistique et culturelle de votre classe et de votre projet d'école.



QUAND ?

> Nous vous invitons dans un premier temps à **prendre contact avec les dumistes du CMAD**.
Ce peut être dès à présent ou suite à la réunion de présentation des projets aux écoles quimpéroises.

> Le dumiste vient ensuite **vous rencontrer au sein de votre établissement**, l'objectif est de faire connaissance et de construire ensemble un projet musical singulier pour votre classe.

> Suite à cette rencontre, vos **fiches de renseignements sont à remplir et à retourner au CMAD dès le mois de juin et jusqu'au 27 septembre au plus tard**.

> Les interventions peuvent avoir lieu dès le mois d'octobre et jusqu'au mois de juin réparties sur l'année en fonction de la nature et des objectifs de chaque projet.

Certaines actions s'inscrivent dans une logique d'aide ponctuelle à la préparation ou à la réalisation d'un projet, d'autres peuvent s'inscrire dans une dynamique de territoire à l'échelle d'un quartier et peuvent à ce titre atteindre 30 heures d'intervention par an et par classe (actions inscrites dans le cadre du Projet éducatif local de la Ville - [PEL](#) > dossier à déposer avant le 30 juin 2021).

COMBIEN ?

Budget : Le financement des dispositifs d'éducation artistique et culturelle à destination des établissements scolaires quimpérois publics 1^{er} degré est intégralement pris en charge par la Ville de Quimper dans le cadre des missions d'EAC de son conservatoire (hors projet impliquant d'autres partenaires pouvant avoir une politique tarifaire différente).

Heures : Vous pouvez bénéficier jusqu'à :

> **15h d'intervention :**

+ Réparties sur 15 séances hebdomadaires sur un semestre (sur le 1^{er} semestre à partir de début octobre ou sur le 2^{ème} semestre à partir de la rentrée des vacances de février)

+ Réparties sur 15 séances bi-mensuelles sur une année scolaire complète.

> **30h d'intervention** dans le cadre d'un PEL, pour les écoles du REP ou pour un projet d'envergure.

VALIDATION DE VOTRE PROJET

Votre proposition de projet sera étudiée par les équipes du CMAD et de la DSDEN pour vérifier sa cohérence au regard du projet d'établissement du Conservatoire et des attentes de l'Education nationale.

Si **votre projet est retenu par le CMAD**, vous devrez renvoyer la fiche « [projet pédagogique pour les activités avec intervenant extérieur](#) » à votre inspectrice ou inspecteur.

Le projet « BARZAZ BREIZ », en partenariat avec le Musée Départemental Breton et les Archives Départementales du Finistère

QU'EST-CE QUE LE BARZAZ BREIZ ?

Le Barzaz Breiz est un recueil de chansons traditionnelles bretonnes édité pour la première fois en 1839. Celles-ci ont été recueillies par le Vicomte Théodore Hersart de La Villemarqué autour de son manoir de Nizon (près de Pont Aven) au XIX^{ème} siècle.

Depuis, la réputation du Barzaz Breiz a largement dépassé les frontières bretonnes et les siècles pour parvenir jusqu'à nous.

LA GENESE DU PROJET

En 2018, le Conseil Départemental du Finistère fait l'acquisition de la bibliothèque de la famille Hersart De La Villemarqué, incluant les carnets de collecte du Barzaz Breiz.

Les Archives Départementales du Finistère ont sollicité le Conservatoire de Quimper pour accompagner et (re)mettre en musique l'exposition « Barzaz Breiz, le chant de la Bretagne » qui se tiendra en 2022 au Musée Départemental Breton.

LE PROJET AU CMAD

Le Conservatoire a imaginé de nombreuses actions autour de ce projet enthousiasmant.

L'idée maîtresse est de mettre en musique avec nos oreilles du 21^{ème} siècle les chansons du Barzaz Breiz, en faisant se côtoyer, voire se mélanger, des thèmes aux origines lointaines avec des esthétiques musicales entendues quotidiennement aujourd'hui.

ET AVEC LES SCOLAIRES ?

Nous pensons que ce projet peut fortement intéresser le public scolaire !

Différentes pistes peuvent être explorées :

> **Découvrir les textes** du Barzaz Breiz, leur poésie.

Les enseignants du CMAD ont sélectionné 15 chansons qui sont « exploitables » avec des enfants. Ce sont des textes très vivants constitués de petites histoires du quotidien, de récits guerriers, de légendes ou encore de poèmes d'amour.

> **Etudier l'histoire et la personnalité de l'auteur** alors jeune homme âgé de 24 ans, qui voyage à travers toute l'Europe avant de revenir du pays de Galles pour fonder une congrégation de bardes en Bretagne et publier son ouvrage.

> **Explorer la mise en musique** des textes du Barzaz Breiz.

> **Initier une démarche de collectage**, en explorant les questions de mémoire, de transmission musicales entre les générations.

LES ACTIONS PROPOSEES

> Des **ateliers musicaux** (vocaux, instrumentaux) dans les classes avec les dumistes du CMAD :
+ pour préparer et enrichir la visite de l'exposition au Musée Départemental Breton,
+ pour explorer les chansons du Barzaz Breiz.

> La **visite musicale de l'exposition « Barzaz Breiz, le chant de la Bretagne » au Musée Départemental Breton** du 28 janvier au 31 décembre 2022 (1H – 35 EUROS, tarif du Musée Départemental Breton)

L'exposition nous invite à un voyage au cœur du Barzaz Breiz, grâce à un triptyque « écrit – musique – œuvre d'art ».

Une sélection d'une vingtaine de chants et de plus d'une centaine d'œuvres et documents, répartis dans tout le musée, permet de saisir les grandes thématiques et l'esprit du Barzaz Breiz d'hier à aujourd'hui : la légende, l'histoire et la vie. Une immersion sonore et visuelle !

Le Musée Départemental Breton propose différentes formules pour découvrir l'exposition avec votre classe (visite guidée, visite contée, visite-atelier...).

Une visite musicale, co-animée par Myriam Lesko, médiatrice du Musée, et les enseignants du CMAD, vous est proposée pour découvrir l'âme du Barzaz Breiz...en musique !

> La **visite des Archives Départementales** (1H30 – GRATUIT)

Derrière les portes des Archives Départementales s'ouvre tout un pan du patrimoine culturel breton. C'est ici que l'histoire, la mémoire du Finistère et de sa population sont précieusement classées, conservées et communiquées au public.

Avant de s'immerger dans l'exposition « Barzaz Breiz, le chant de la Bretagne », quoi de mieux pour les élèves que de revenir aux sources avec une visite des coulisses des Archives départementales.

Une déambulation en lecture pour découvrir les récits de contes et légendes de Basse-Bretagne, écouter des archives sonores, visiter les endroits les plus insolites et manipuler différents documents supports de notre mémoire et de notre histoire.

> Et toutes autres actions que nous pourrons inventer ensemble, éventuellement avec d'autres partenaires, en lien avec votre projet d'école, de classe...



L'instrumentarium,

un cabinet de curiosité sonore qui invite à la découverte et à la pratique musicales

UN INSTRUMENTARIUM, KEZAKO ?

C'est un ensemble d'instruments qui allie facilité d'accès et grande qualité sonore.

Il constitue un véritable orchestre utilisable par des publics très divers.

Sa composition le destine à une grande variété de dispositifs musicaux, des plus spontanés aux plus élaborés :

- éveil musical et corporel,
- découverte des pratiques collectives,
- jeux de rythmes,
- recherches sonores libre,
- accompagnement de chants et danses,
- créations musicales...

COMMENT DECOUVRIR L'INSTRUMENTARIUM DU CMAD AVEC VOTRE CLASSE ?

Nous vous proposons un parcours de rencontres, au sein de votre classe et/ou au CMAD.

Ce parcours est à co-construire avec le dumiste en fonction de votre projet et peut par exemple prendre la forme suivante :

> **Visites du musicien intervenant dans la classe** et jeux instrumentaux préparatoires à la venue au CMAD :

Séances pour apprendre quelques règles de pratique collective et découvrir les ressources de l'instrumentarium.

> **Séance sur l'instrumentarium :**

La classe est accueillie **au CMAD** pour pratiquer les instruments dans un cadre adapté et des conditions permettant un travail musical de qualité.





Fiche de renseignements

à nous retourner dès maintenant et jusqu'au 27 septembre au plus tard

Etablissement scolaire :

Prénom et nom des enseignant.e.s :

Classe.s : Nombre d'élèves :

Responsable de votre établissement :

Pour vous contacter :

* Email :

* Numéro de téléphone :



Je souhaite inscrire ma classe sur :

Un projet d'IMS >>> je contacte un des dumistes du CMAD puis je remplis avec lui les renseignements ci-dessous et je retourne le tout au CMAD.

!! Les projets non renseignés avec un dumiste ne seront pas étudiés !!

Le projet « Barzaz Breiz » :

△ Des ateliers musicaux avec les dumistes du CMAD,

△ La visite musicale de l'exposition « Barzaz Breiz, le chant de la Bretagne », au Musée Départemental Breton,

△ La visite des Archives Départementales.

La découverte de l'instrumentarium



Mon projet :

- **J'ai construit mon projet et rempli les informations ci-dessous avec :**

Kevin

Gaël

- **Dans quel cadre votre projet s'inscrit-il ?**

- **Quel est le thème de votre projet ?**

